Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 192.540.680 euros
Siège social : 141 bis, rue de Saussure, 75017 Paris
588 801 464 RCS Paris

TABLEAU DE SYNTHESE DE L'UTILISATION DES DELEGATIONS FINANCIERES

(cf Chapitre 21.1.5 du rapport annuel – Capital social souscrit, mais non libéré – Augmentation de capital- Réduction de capital)

Le directoire bénéficie des autorisations pouvant conduire au rachat d'actions propres et à l'émission de titres donnant accès au capital, ou à la réduction du capital. Ces autorisations qui lui ont été données par les assemblées générales extraordinaire du 27 mars 2019 et ordinaire et extraordinaire du 1er avril 2020, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

NATURE DE L'OPERATION AUTORISEE	DUREE ET EXPIRATION DE L'AUTORISATION	MONTANT MAXIMUM	MODALITES
Rachat d'actions propres art L. 225-209CC (AGO du 1er avril 2020)	18 mois 30septembre 2021	Montant maximal de 10 % du capital	
Augmentation de capital • En numéraire (AGE du 27 mars 2019)	26 mois 26 mai 2021	30 000 000 €	Avec et sans droit préférentiel de souscription
Augmentation de capital • Par incorporation de réserves, primes ou bénéfices (AGE du 27 mars 2019)	26 mois 26 mai 2021	Montant des primes réserves et bénéfices disponibles	
Augmentation de capital • Par placement privé (AGE du 27 mars 2019)	26 mois 26 mai 2021	Montant maximal de 20 % du capital par an	Sans droit préférentiel de souscription
Augmentation de capital • Par apport en nature (AGE du 27 mars 2019)	26 mois 26 mai 2021	Montant maximal de 10 % du capital	Sans droit préférentiel de souscription
Réduction de capital • Par annulation des actions propres rachetées dans les conditions prévues par L225-209 du CC (AGE du 1er avril 2020)	18 mois 30 septembre 2021	Montant maximal de 10 % du capital	

Il n'a pas été fait usage de ces autorisations au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, ni à ce jour.